



Maine-Anjou  
Rouge des Prés

# L'Éleveur

N° 56 - Mars 2018

## AGENDA

### AVRIL

#### Vente Reproducteurs Station :

Mercredi 12 avril 2018 au Domaine des Rues à Chenillé-Champteussé (49)

### MAI

#### Festival des AOC et AOP : Les 4 et

5 mai 2018 à Cambremer (14)

#### Vente Elevage Yves Ollivier :

Vendredi 25.05.2018

### JUIN

#### Assemblée Générale SICA

#### Domaine Rouge des Prés

20.06.2018, au Domaine des Rues à Chenillé-Champteussé (49)

## 2018 :

## RETOUR DU SALON DE L'AGRICULTURE

Nous sommes de retour du salon de l'agriculture, nous avons vécu un beau concours plein d'émotion avec un Championnat mâle remporté par Ch. PERRIN le jour de son anniversaire, une championne, FLEURETTE qui trouve enfin son jour. C'est un salon qui a roulé sur la vitesse acquise, c'est aussi un salon de l'attente.

C'est d'abord l'attente d'une nouvelle feuille de route. Les éleveurs des différentes structures qui travaillent pour la race continuent leur concertation, les travaux doivent s'achever avant l'assemblée générale de la SICA.

C'est ensuite l'attente des résultats de nos travaux de recherche et développement sur la tendreté. Nous devrions d'ici l'assemblée générale également avoir une vision plus claire de la possibilité ou pas de transférer les résultats de recherche sur le terrain.

L'attente n'exclue pas l'action. L'équipe même réduite en ce moment s'efforce de continuer à assumer les dossiers, MABOX continue sa croissance, un peu moins vite certes mais toujours positive, merci aux éleveurs acteurs du projet et à Claire notre stagiaire efficace. L'entrée en Station et la vente se préparent. Nous préparons également la vente de cessation d'activité d'Yves OLLIVIER à CHAILLAND.

*Le Directeur, Albéric VALAIS*



## VENTE REPRODUCTEURS

**A vos agendas :** La prochaine vente de reproducteurs de la station de contrôle individuel du Domaine des Rues aura lieu **le jeudi 12 avril à 14h.**

La liste des taureaux mis en vente est jointe à ce bulletin. Pour avoir le catalogue complet, vous pouvez vous rendre sur le site internet [www.rougedespres.fr](http://www.rougedespres.fr) à l'onglet Agenda.

Les taureaux mis en vente seront bien évidemment visibles le jeudi 12 avril matin (à partir de 11h). Si vous le souhaitez, vous pouvez également venir les jours précédant la vente ; dans ce cas, merci de nous appeler auparavant (02 41 41 08 41) afin qu'un technicien puisse vous accueillir à la station.

Restauration sur place uniquement sur réservation  
au 02 41 41 08 41

SICA Domaine  
Rouge des Prés

Le Domaine des Rues  
Chenillé-Changé

49220 Chenillé-Champteussé

Tél. : 02 41 41 08 41

Fax : 02 41 33 95 42

info@domainedesrues.com

## Rétrospective sur le Salon de l'Agriculture 2018



### En Bref

#### SIA

La présence au Salon de l'Agriculture à Paris met en lumière toute la fierté, la passion et l'implication des éleveurs. Il suffit de noter l'émotion palpable lors du concours ! Encore bravo et merci à l'ensemble des éleveurs !

#### CLIN D'OEIL A MADÉ

Nous oublions souvent le personnel qui travaille dans l'ombre mais qui contribue au bon déroulement du salon et aux moments de convivialité avec les éleveurs. Fidèle à son poste Madé a su mettre en musique les repas au quotidien ! Merci encore !

#### LE DOMAINE

Comme l'an dernier, le collectif du Domaine des Rues était présent sur le salon avec les Pays de la Loire. Une occasion de valoriser un produit local et la vente directe. Une demi carcasse a été vendue lors du salon. Une bonne façon de valoriser notre produit et de valoriser l'AOP Maine Anjou !

#### PALMARES SIA 2018

| Jeunes Femelles               |                              |
|-------------------------------|------------------------------|
| 1 JASMINE                     | MARAIS Claude - 53           |
| 2 IVOIRE                      | GAEC de la Chauffetière - 49 |
| 3 JOVIAL                      | EARL Gervais - 49            |
| 4 JELENA                      | SALMON Bertrand - 53         |
| Femelles adultes              |                              |
| 1 EPATENTE                    | CADET David - 53             |
| 2 FLEURETTE                   | MENARD Hervé - 49            |
| 3 CASTILLE                    | SCEA des Fermes - 72         |
| Rappel de championnat Femelle |                              |
| EPATENTE                      | CADET David - 53             |
| Prix de championnat Femelle   |                              |
| FLEURETTE                     | MENARD Hervé - 49            |
| Jeunes Mâles                  |                              |
| 1 JOESTAR                     | EARL Gervais - 49            |
| 2 JAKADI                      | GAEC Riotteau - 49           |
| 3 JOYEUX                      | EARL du Ronceray - 72        |
| Mâles Adultes                 |                              |
| 1 INDIGO                      | GAEC de la Chauffetière - 49 |
| 2 HANGORA                     | EARL Ranch Perrin - 57       |
| 3 ICE CREAM                   | SCEA des Fermes - 72         |
| 4 HAMAC                       | CHERRE Pierre - 72           |
| 5 ICEBERG                     | EARL Clémenceau - 53         |
| 6 INDURAIN                    | EARL Jaffré - 41             |
| Rappel de championnat Mâle    |                              |
| INDIGO                        | GAEC de la Chauffetière - 49 |
| Prix de championnat Mâle      |                              |
| HANGORA                       | EARL Ranch Perrin - 57       |

Le salon de l'Agriculture est un évènement incontournable pour les éleveurs de Rouge des Prés ! Cette année encore, 16 animaux étaient présents pour 13 élevages.

Avec une moyenne supérieure à 1 tonne, les 7 femelles possédaient aussi des IVMAT au-dessus de 100 !

Pour la section Jeunes Femelles, c'est **Jasmine** de l'élevage **Claude MARAIS** - 53 qui s'installe à la première place de sa section.

En section femelles adultes, une nouvelle fois c'est **Epatente** de l'élevage **David CADET** - 53, qui termine sur le podium de sa section. Une vache suitée avec son petit veau **OLYMPIQUE**. Déjà Championne l'année dernière, elle s'illustre en Rappel de Championnat. Félicitations à **David CADET** ! C'est dans l'émotion la plus totale pour l'élevage **Hervé MENARD** - 49 que **Fleurette** qui était classée deuxième derrière Epatente en section, vient briller sous les projecteurs pour le titre de Championnat Femelle.

Du côté des mâles, c'est **Joestar** de l'**EARL Gervais** - 49 et **Indigo** du GAEC de la Chauffetière - 49 qui prennent la première place dans leur catégorie respective.

C'est encore un jour de gloire pour Indigo qui raffale le rappel de Championnat mâle ! Bravo à l'éleveur pour son travail et son implication durant toutes ces années au salon. Pour le prix de Championnat Mâle c'est donc **Hangora** de l'**EARL du Ranch Perrin** - 57. Un éleveur hors zone qui se voit sacré champion avec son taureau. Tout cela le jour de son anniversaire ! Quel beau cadeau ! Félicitations à lui pour sa participation et son investissement pour la race.

#### Quelques mots sur les champions :

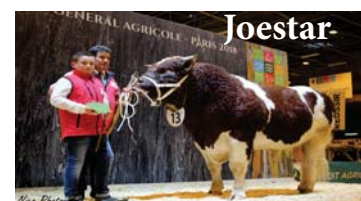
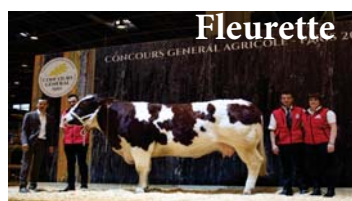
**Epatente**, la reine des podiums ! Nous ne reviendrons pas sur ses palmarès époustouffant dans divers concours ! C'est pour la sixième année consécutive qu'elle foule les marches du podium au Salon de l'Agriculture à Paris ! Agée de 9 ans, elle vient de donner naissance à son 8ème veau avec un IVV moyen de 367 jours et un IVMAT à 108 ! Elle n'a pas terminé de marquer nos esprits.

**Fleurette**, enfin le podium ! Fleurette attendait le podium avec impatience. C'est donc lors de ce salon qu'elle n'a pas fait qu'effleurer le podium ! Elle y a posé ses quatre pattes. Le tout accompagné par les éleveurs de Fleurette. Comme Epatente, elle présente des performances d'exceptions : Avec 102 en IVMAT et un IVV moyen de 378 jours.

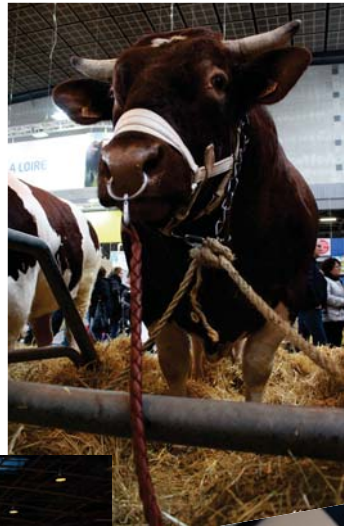
**Indigo** et le GAEC de la Chauffetière, fidèles à leur poste ! Indigo marque de nouveau les esprits avec une nouvelle victoire au Salon et son élevage également qui monte à Paris tous les ans depuis maintenant 28 années.

**Hangora**, le mosellan sous les projecteurs ! l'**EARL du ranch Perrin** vient de loin pour faire la promotion de notre belle race. Malgré la distance, il a su démontrer son intérêt pour la race et a brillé fièrement au côté de son taureau et ses proches lors du Concours Général Agricole.

#### A l'année prochaine !!!



# ROUGE DES PRÉS



## AGTUSICA

Syndicat du 72

National au Mans...

- Le concours national "Rouge des Prés" revient en Sarthe après plusieurs années d'absence. Il sera organisé, du 13 au 17 septembre 2018, dans le cadre de la prestigieuse Foire du Mans qui attire près de 100 000 visiteurs chaque année.
- Une place d'honneur nous sera spécialement réservée au sein de l'espace agricole de la foire, théâtre des concours d'élevage départementaux, avec notamment la mise en place d'un ring spécialement dédié à nos bovins. Situé en bordure de l'allée principale, celui-ci nous assurera une visibilité maximale auprès des agriculteurs et du grand public.
- Nous nous en réjouissons car nous souhaitons que ce "National" soit une fête.
- Nous voulons en faire un événement emblématique de notre département à bien des égards.
- Il présente tout d'abord l'intérêt de mettre en valeur une race bovine sur le territoire dont elle est directement issue. N'oublions pas que la Rouge des prés est le résultat de croisements avec la race Mancelle initiés depuis près de 200 ans.
- Ce lien à notre département, mais aussi à notre région qui concentre plus de 90 % des effectifs, est important dans une société de plus en plus sensible à la proximité, à la qualité et à la traçabilité des productions agricoles.
- Et c'est précisément là que se trouve la deuxième valeur que nous voulons porter à travers ce concours. Celle de la qualité de notre travail qui est engagé dans une démarche récompensée par l'Appellation d'Origine Protégée Maine-Anjou.
- Nous serons réunis pour communiquer sur notre passion de l'élevage, sur la production d'une viande de goût, sur l'ancre à notre territoire en phase avec les attentes des consommateurs.
- Nous comptons sur votre participation.

Le Président du Syndicat 72, Antoine DUVAL

### Mouvement Personnel :

- Julien Ligneau nous quitte après 4 ans au service du collectif de producteurs du Domaine des rues.
- Nous profitons de cette nouvelle édition de la lettre à l'éleveur pour vous annoncer le départ de Julien Ligneau, collaborateur de la SICA durant 4 ans. Remercions le pour la création de ce beau projet et son développement. Nous lui souhaitons bon courage dans ses perspectives professionnelles !

### Bienvenue !

- Souhaitons la bienvenue à Antoine Ménard qui nous rejoint le temps de finaliser son projet d'installation. Il assure depuis le mois de novembre les services aux éleveurs (pointage, accouplements, promotion de la race...). Habitué de la famille Rouge des Prés, Antoine n'a pas eu de mal à intégrer ses fonctions. Nous le remercions pour son dévouement pour la race et le travail qu'il a accompli jusqu'à aujourd'hui.



## SABOT D'OR 2017

Hugues et Nicole Cassé



**EARL BORTOU: Une ferme hors berceau élue sabot d'or 2017 !**

### Fiche d'Exploitation

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| Installation      | 1988         |
| Département       | Loir et Cher |
| Cheptel           | 50 Vaches    |
| Prairie           | 50 Hectares  |
| IVV               | 370 Jours    |
| Vêlages sans aide | 72%          |
| Vêlages faciles   | 20%          |
| IVMAT Maternel    | 101,7        |
| IVMAT Paternel    | 109,8        |

**Top 5 des meilleurs Eleveurs**

### Situation :

C'est à l'EARL BORTOU, exploitation de Nicole et Hugues Cassé, installés dans le Loir et Cher que le sabot d'or 2017 a été décerné. C'est une belle récompense pour ces éleveurs très souvent classés dans les 5 meilleurs élevages de l'OS Rouge des Prés et souvent nominés dans le concours sabots d'or avec le bronze ou l'argent, et enfin en 2017 c'était une belle surprise que d'obtenir l'or !

Ce couple d'éleveurs a un troupeau qui s'est construit avec pour origine 3 vaches achetées en Mayenne par le père de Hugues dans les années 1970. En 1988, il s'installe avec ses parents avec un troupeau 25 de vaches environ. Aujourd'hui, son cheptel est constitué d'une cinquantaine de vaches. En 2004, la mère de Hugues Cassé part à la retraite et c'est là que Nicole, la femme de Hugues rejoint l'exploitation.

### Le troupeau et sa conduite :

Le père de Hugues ayant débuté avec la race Rouge des Prés, c'est tout naturellement qu'il souhaite continuer avec cette race originaire des pays de la Loire. La docilité des animaux, les bonnes aptitudes fonctionnelles, les bassins éclatés et les qualités maternelles de l'animal sont également des qualités qui séduisent l'éleveur.

Les éleveurs travaillent uniquement en insémination artificielle car ils ont un parcellaire où la gestion d'un taureau paraît difficile mais aussi car cela leur permet d'améliorer continuellement leur niveau génétique en cherchant tout d'abord la qualité des bassins, une bonne production laitière ainsi que de la finesse d'os et de bons dessus.

Du printemps jusqu'à l'automne les animaux sont à l'herbe, en effet, il y a 50 hectares de prairies dans des terres humides. Ainsi l'hiver les animaux sont en bâtiment et alimentés avec du maïs ensilage (10 hectares de maïs ensilage), du foin et des compléments azotés ainsi que des minéraux.

### Le sabot d'or :

Les éleveurs sont fiers et surpris d'avoir obtenu le premier prix du sabot d'or en 2017, leur principale fierté est d'être nommée régulièrement dans le classement et là d'autant plus à la plus haute marche du podium alors qu'ils sont hors du berceau Rouge des Prés. Cela permet donc de valoriser leur troupeau. Selon le couple ce qui leur a permis d'obtenir ce prix c'est tout d'abord leur travail au quotidien, appliqué et qualifié par eux même de « bon travail ». Effectivement les résultats sont là pour confirmer ceci, avec un IVV de 370 jours, un taux de mortalité des veaux de 2% (lors de la période de vêlage les éleveurs surveillent leurs vaches toutes les 3 heures la nuit et toutes les 2 heures durant la journée), 72% de vêlages sans aide et 20% de vêlages faciles, ceci malgré des poids de naissance élevés. Grâce à ces efforts le troupeau a un Ivmat maternel de 101.7 et un Ivmat paternel de 109.8.

C'est donc grâce à ce travail effectué avec soins et des choix d'accouplements en IA bien réfléchis que les éleveurs a eu la bonne surprise d'obtenir le sabot d'or 2017.

Ce prix les encourage à poursuivre leurs efforts pour toujours améliorer le niveau génétique du troupeau, continué à faire du testage et envoyer des reproducteurs à la station. D'autres améliorations comme la mise en place d'un atelier d'engraissement ne sont pas envisageables du fait du foncier restreint... Le but est donc de continuer à valoriser certains animaux dans le même système qu'aujourd'hui.

Témoignage des Epoux Cassé de Février 2018

## CONCOURS PHOTO ROUGE DES PRÉS 2018

### ROUGE DES PRÉS 2018

La SICA Domaine Rouge des Prés organise son second concours photo du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2018.

Les photos ont pour but de promouvoir la race Rouge des Prés. Ce concours est ouvert à tous. 6 photos maximum par auteur. Seules les photos numériques sont admises, au format jpeg avec une bonne résolution.

### Règlement du concours Photo Rouge des Prés 2018

**Droits :** Les participants garantissent qu'ils sont les auteurs des photographies soumises à ce concours et s'engagent à céder gracieusement à la SICA Domaine Rouge des Prés les droits d'exploitation et de reproduction de ces photographies. Les photographies pourront être exploitées pour la promotion, la communication, et la valorisation de la race. Le participant garantit que les photographies ne portent pas atteinte à la vie privée et fait l'obtention des autorisations nécessaire auprès des personnes ou propriétaires des lieux, personnes et animaux photographiés.

**Jury :** Le jury sera constitué d'administrateurs et de membres du personnel de la SICA Domaine Rouge des Prés.

**Récompense :** Les auteurs des trois premières photos gagnantes se verront remettre un tirage grand format de leur photographie. La première photo gagnante sera la page de couverture de l'Indispensable Rouge des Prés 2019.

La participation au concours implique l'acceptation de ce règlement.

Les photographies devront être envoyées avant le 31/10/2018 par courrier (photographies sur CD-Rom ou clés USB) à :

**SICA Domaine Rouge des Prés**

**Le Domaine des Rues – Chenillé-Changé – 49220 CHENILLÉ-CHAMPTEUSSÉ**

ou par mail : **info@domainedesrues.com ou m.cadeau@domainedesrues.com**

N'oubliez pas de préciser votre nom et prénom ainsi que vos coordonnées lors de l'envoi de vos photographies.

Informations auprès de la SICA Domaine Rouge des Prés au 02 41 41 08 41 ou info@domainedesrues.com

